

Politique commune de la pêche: comportements enfreignant gravement les règles

1999/0050(CNS) - 04/05/1999 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Robin TEVERSON (ELDR, RU), le Parlement européen a approuvé la proposition de règlement. Il demande toutefois que le Conseil arrête, avant le 30/06/2000, une liste des sanctions encourues dans les divers Etats membres pour les infractions à la législation communautaire, ainsi que des mesures de suivi, en vue de parvenir à l'application de sanctions comparables pour des infractions comparables sur l'ensemble du territoire de la Communauté.